

DEC143038DR03

**Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR 3224 intitulée Centre de recherche sur la conservation (CRC).**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR 3224, intitulée Centre de recherche sur la conservation, dont le directeur est M. Bertrand Lavédrine ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Christine Capderou, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité  
Bertrand Lavédrine

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014